

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL**

---

**543<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue le 28 avril 2026**

Approuvé le 19 mai 2026

## ORDRE DU JOUR

|         |                                                                                                                                                                     |    |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.      | Vérification du quorum et ouverture de la réunion.....                                                                                                              | 5  |
| 2.      | Adoption de l'ordre du jour.....                                                                                                                                    | 5  |
| 3.      | Déclaration d'intérêts .....                                                                                                                                        | 6  |
| 4.      | Cinq-cent-quarante-deuxième (542 <sup>e</sup> ) réunion ordinaire du 24 mars 2026 : .....                                                                           | 6  |
| 4.1.    | Adoption du procès-verbal .....                                                                                                                                     | 6  |
| 4.2.    | Affaires en découlant .....                                                                                                                                         | 6  |
| 5.      | Ordre du jour consensuel.....                                                                                                                                       | 7  |
| 5.1.    | Recherche, création et innovation .....                                                                                                                             | 7  |
| 5.1.1.  | Fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements<br>traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus .....                          | 7  |
| 5.1.2.  | Fin de l'accréditation du Laboratoire de formation et de recherche sur la<br>littératie numérique (LiNumLab).....                                                   | 8  |
| 5.1.3.  | Renouvellement du mandat de la personne titulaire de la Chaire de<br>recherche sur les matériaux industriels (CHIMI).....                                           | 9  |
| 5.1.4.  | Renouvellement du mandat de la personne titulaire de la Chaire<br>institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de<br>l'aluminium (CIMTAL)..... | 10 |
| 5.1.5.  | Renouvellement du mandat de la direction du Centre intersectoriel en santé<br>durable (CISD) .....                                                                  | 11 |
| 5.1.6.  | Renouvellement du mandat des codirections du Centre de recherche sur la<br>boréale (CREB) .....                                                                     | 12 |
| 5.1.7.  | Renouvellement du mandat de la personne responsable du Laboratoire de<br>métallogénie et d'hydrogéochimie expérimentale et quantitative<br>(LAMHEQ).....            | 13 |
| 5.1.8.  | Renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires<br>(OT) et nomination d'une nouvelle direction .....                                     | 14 |
| 5.1.9.  | Renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina et du mandat de<br>la direction .....                                                                      | 15 |
| 5.1.10. | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique<br>(GRI).....                                                                              | 16 |
| 5.1.11. | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie<br>des procédés et systèmes (GRIPS).....                                                     | 17 |
| 5.1.12. | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions<br>régionales (GRIR) .....                                                              | 18 |
| 5.1.13. | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque<br>Ressource Eau (R2Eau) .....                                                                      | 19 |
| 5.1.14. | Révision du Programme de soutien au développement de la recherche et de<br>la création (PSDRC).....                                                                 | 20 |

|        |                                                                                                                                                                                           |    |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 5.2.   | Études .....                                                                                                                                                                              | 21 |
| 5.2.1. | Modification majeure du Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735) en vue de l'intégration de la base Études hors Québec.....              | 21 |
| 5.2.2. | Modification majeure du Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724) en vue de l'intégration de la base Études hors Québec..... | 22 |
| 5.3.   | Affaires départementales .....                                                                                                                                                            | 23 |
| 5.3.1. | Renouvellement de mandat de la direction du Département des sciences appliquées (DSA) .....                                                                                               | 23 |
| 5.3.2. | Nomination d'une direction au Département de la création 3D et du design numérique (D3DN) .....                                                                                           | 23 |
| 5.3.3. | Nomination d'une direction au Département des sciences fondamentales (DSF) .....                                                                                                          | 24 |
| 5.3.4. | Nomination d'une direction au Département des sciences de l'éducation (DSÉ).....                                                                                                          | 25 |
| 5.3.5. | Nomination d'une direction à la Clinique universitaire d'orthopédagogie (CUO) .....                                                                                                       | 25 |
| 5.4.   | Affaires corporatives .....                                                                                                                                                               | 26 |
| 5.4.1. | Renouvellement de mandat d'un membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CER-UQAC).....                                                                               | 26 |
| 5.4.2. | Nomination d'un membre à la Commission des études, de la recherche et de la création .....                                                                                                | 27 |
| 6.     | Affaires administratives et ressources .....                                                                                                                                              | 27 |
| 6.1.   | Dossier d'affaires pour l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management   CRM).....                                          | 27 |
| 6.2.   | Budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs pour l'année 2026-2027 .....                                                                                              | 29 |
| 6.3.   | Prévisions budgétaires 2026-2027   formulaire prescrit du ministère de l'Enseignement supérieur.....                                                                                      | 32 |
| 6.4.   | Marge de crédit autorisé 2026-2027 .....                                                                                                                                                  | 32 |
| 6.5.   | Budget d'investissement préliminaire pour l'année 2026-2027 aux fins du plan quinquennal d'investissement (PQI) .....                                                                     | 33 |
| 6.6.   | Retrait de la Centrale de chauffage S.E.N.C. ....                                                                                                                                         | 35 |
| 7.     | Recherche, création et innovation .....                                                                                                                                                   | 36 |
| 7.1.   | Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2026-2029.....                                                                                 | 36 |
| 7.2.   | Lumière sur la recherche et la création   pour information .....                                                                                                                          | 37 |
| 8.     | Études, formation et réussite .....                                                                                                                                                       | 38 |
| 8.1.   | Embauche d'une personne professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales (DSHS) .....                                                             | 38 |
| 8.2.   | Embauche d'une personne professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales (DSHS)   campus de Sept-Îles .....                                       | 39 |
| 8.3.   | Évaluation de personnes professeures régulières   6 dossiers .....                                                                                                                        | 39 |
| 8.4.   | Promotion 2025-2026 des personnes professeures .....                                                                                                                                      | 41 |

|       |                                                                                                            |    |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 9.    | Rectorat.....                                                                                              | 43 |
| 9.1.  | Médaille de l'UQAC .....                                                                                   | 43 |
| 9.2.  | Nomination d'une personne vice-rectrice aux affaires administratives et aux<br>ressources.....             | 43 |
| 10.   | Période d'information .....                                                                                | 45 |
| 10.1. | Correspondances.....                                                                                       | 45 |
| 10.2. | Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement supérieur .....                                        | 45 |
| 10.3. | Communications du recteur .....                                                                            | 45 |
| 11.   | Affaires diverses .....                                                                                    | 46 |
| 11.1. | Séance extraordinaire pour l'avis relatif au renouvellement de Ghislain Samson à<br>titre de recteur ..... | 46 |
| 12.   | Levée de la réunion .....                                                                                  | 46 |

PROCÈS-VERBAL de la cinq-cent-quarante-troisième (543<sup>e</sup>) réunion ordinaire du **Conseil d'administration** de l'Université du Québec à Chicoutimi tenue le 28 avril 2026 à 13h30 au local H7-1190 et en visioconférence.

---

## 1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

### Sont présents :

|                         |                                                                                   |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| BOILY, Christine        | Membre socioéconomique et vice-présidente                                         |
| DE SA, Chantale         | Membre socioéconomique                                                            |
| FARINAS, Marie-Isabelle | Professeure                                                                       |
| FRAGOSO, Elizabeth      | Membre socioéconomique                                                            |
| GIROUX, Patrick         | Professeur<br>(jusqu'à 16h30)                                                     |
| GRAVEL, Marie-Ève       | Représentante des collèges de la région et présidente du conseil d'administration |
| HÉBERT, Étienne         | Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite                          |
| LAFRANCE, Simon         | Représentant des diplômés<br>(jusqu'à 16h15)                                      |
| MAGNON, Andrée          | Étudiante                                                                         |
| MICHAUD, Caroline       | Membre socioéconomique<br>(jusqu'à 16h22)                                         |
| MORIN, Vincent          | Professeur                                                                        |
| ROBERGE, Michel         | Chargé de cours                                                                   |
| SAMSON, Ghislain        | Recteur                                                                           |

### Observateurs :

|                           |                                                                                                                                                                    |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AUDET, Marie-France       | Directrice des communications et des relations publiques par intérim                                                                                               |
| BOUCHARD, Luigi           | Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation                                                                                                       |
| DESJARDINS, Patrick       | Coordonnateur<br>(jusqu'à 16h30)                                                                                                                                   |
| MARTIN, Michèle           | Conseillère en autochtonie                                                                                                                                         |
| PEDNEAULT, Pierre-Olivier | Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean |

### Secrétaire générale :

GAGNON, Nathalie

### Secrétaire de réunion :

BOUCHARD, Émilie

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 8.3 *Embauche d'une professeure régulière en psychologie au Département des sciences de la santé (DSS)* est retiré.

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### 3. Déclaration d'intérêts

Étant directement concerné par les points 5.1.2 et 5.3.4, Patrick Giroux se retirera durant ceux-ci.

### 4. Cinq-cent-quarante-deuxième (542<sup>e</sup>) réunion ordinaire du 24 mars 2026 :

#### 4.1. Adoption du procès-verbal

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

#### 4.2. Affaires en découlant

- Nomination de Sara Séguin à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche en informatique (GRI)
- Renouvellement de Lukas Dion à titre de co-coordonnateur et de Lyne St-Georges à titre de co-coordonnatrice du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)
- Renouvellement de Sabrina Tremblay à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)
- Renouvellement de Romain Chesnaux et Ali Saeidi à titre de co-coordonnateurs du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)
- Fermeture du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP)

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation.

- Modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667)
- Modification majeure du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692)
- Modification majeure du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697)
- Modification majeure du programme de Certificat en informatique (4202)
- Modification majeure du programme de Certificat en mathématique (4918)
- Modification majeure du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810)
- Modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiant en séjour d'études (0876)
- Direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA)

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat des études.

- Modification de la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences
- Modification de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite.

- **Modification de la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements**
- **Embauche de Laura Laverdure à titre de professeure régulière en chimie inorganique et organométallique au Département des sciences fondamentales**
- **Embauche de Benoît Robert à titre de professeur régulier en création d'effets visuels au Département de la création 3D et du design numérique**
- **Embauche de Mélodie Lapointe à titre de professeure régulière en mathématiques appliquées au Département d'informatique et de mathématique**
- **Embauche de Onur Özkaynak à titre de professeur régulier en didactique de l'anglais langue seconde au Département des arts, des lettres et du langage**
- **Ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au Département des sciences humaines et sociales**

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat du développement académique et départemental.

- **Amendement de la résolution CAD-13668 relative à la nomination au Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental**

La décision du conseil d'administration a été transmise à la Direction des ressources humaines.

- **Amendement de la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources**

La décision du conseil d'administration a été transmise au Rectorat.

## **5. Ordre du jour consensuel**

### **5.1. Recherche, création et innovation**

#### **5.1.1. Fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus**

Un membre exprime sa déception face à la fermeture de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus.

Le recteur relativise la fermeture en évoquant l'existence de travaux de recherche connexes, notamment ceux de la professeure Ève Pouliot. Il souligne également l'importance de la liberté académique, en précisant que ce type de changements s'inscrit dans le cycle normal de la vie universitaire.

#### **RÉSOLUTION CAD-13785**

##### **Fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus**

**ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** la résolution CAD-10866 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus;

**ATTENDU** le manque de relève pour assurer la poursuite des activités et la volonté de la professeure Danielle Maltais, directrice de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus, de ne pas renouveler l'accréditation;

**ATTENDU** la résolution CERC-9157 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** prendre acte de la fermeture de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus en date du 29 avril 2026.

**5.1.2. Fin de l'accréditation du Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab)**

Patrick Giroux se retire durant ce point.

**RÉSOLUTION CAD-13786**

**Fin de l'accréditation du Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab)**

**ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** la résolution CAD-11140 du conseil d'administration relative à l'accréditation du Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab);

**ATTENDU** les différents projets distincts des membres du Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab) qui ne permettent pas le développement d'une thématique de recherche spécifique et commune aux membres, tel que prévu à l'article 3.1 de la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;

**ATTENDU** la résolution CERC-9158 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la fin de l'accréditation du Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** prendre acte de la fermeture du Laboratoire de formation et de recherche sur la littérature numérique (LiNumLab) en date du 29 avril 2026.

**5.1.3. Renouvellement du mandat de la personne titulaire de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI)**

**RÉSOLUTION CAD-13787**

**Renouvellement de Duygu Kocaefe à titre de titulaire de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI)**

**ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;

**ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;

**ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;

**ATTENDU** la résolution CAD-11105 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI);

**ATTENDU** la résolution CAD-12964 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI);

**ATTENDU** la résolution CERC-9159 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Duygu Kocaefe à titre de titulaire de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer la professeure Duygu Kocaefe à titre de titulaire de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI) pour un mandat de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.4. Renouvellement du mandat de la personne titulaire de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL)**

**RÉSOLUTION CAD-13788**

Renouvellement de Mousa Javidani à titre de titulaire de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL)

**ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;

**ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;

**ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;

**ATTENDU** la résolution CAD-11676 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL);

**ATTENDU** la résolution CAD-12991 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL);

**ATTENDU** la résolution CERC-9160 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Mousa Javidani à titre de titulaire de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer le professeur Mousa Javidani à titre de titulaire de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL) pour un mandat de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.5. Renouvellement du mandat de la direction du Centre intersectoriel en santé durable (CISD)**

**RÉSOLUTION CAD-13789**

**Renouvellement de Catherine Laprise à titre de directrice du Centre intersectoriel en santé durable (CISD)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche»;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;
- ATTENDU** la résolution CAD-10265 du conseil d'administration relative à l'accréditation du Centre de recherche universitaire interdisciplinaire sur la qualité et les saines habitudes de vie, dont l'appellation a été changée pour Centre intersectoriel en santé durable (CISD) par la résolution CAD-11776 du conseil d'administration;
- ATTENDU** la résolution CAD-12933 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Centre intersectoriel en santé durable (CISD);
- ATTENDU** la résolution CERC-9161 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Catherine Laprise à titre de directrice du Centre intersectoriel en santé durable (CISD);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer la professeure Catherine Laprise à titre de directrice du Centre intersectoriel en santé durable (CISD) pour un mandat de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.6. Renouvellement du mandat des codirections du Centre de recherche sur la boréale (CREB)**

**RÉSOLUTION CAD-13790**

Renouvellement de Yan Boucher et André Pichette à titre de codirecteurs du Centre de recherche sur la boréale (CREB)

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;
- ATTENDU** la résolution CAD-9501 du conseil d'administration relative à la création du Centre de recherche sur la boréale (CREB);
- ATTENDU** la résolution CAD-12965 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Centre de recherche sur la boréale (CREB);
- ATTENDU** la résolution CERC-9162 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Yan Boucher et André Pichette à titre de codirecteurs du Centre de recherche sur la boréale (CREB);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer le professeur Yan Boucher à titre de codirecteur du Centre de recherche sur la boréale (CREB) pour un mandat de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029;
- DE** nommer le professeur André Pichette à titre de codirecteur du Centre de recherche sur la boréale (CREB) pour un mandat de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.7. Renouvellement du mandat de la personne responsable du Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochemie expérimentale et quantitative (LAMHEQ)**

**RÉSOLUTION CAD-13791**

Renouvellement de Julien Walter à titre de responsable du Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochemie expérimentale et quantitative (LAMHEQ)

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation et la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;
- ATTENDU** la résolution CAD-8543 du conseil d'administration relative à la création du Laboratoire de métallogénie expérimentale et quantitative (LAMEQ), dont l'appellation a été changée pour Laboratoire de métallogénie expérimentale et d'hydrogéochemie quantitative (LAMHEQ) par la résolution CAD-12932 du conseil d'administration;
- ATTENDU** la résolution CAD-12932 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochemie expérimentale et quantitative (LAMHEQ);
- ATTENDU** la résolution CERC-9163 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Julien Walter à titre de responsable du Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochemie expérimentale et quantitative (LAMHEQ);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer le professeur Julien Walter à titre de responsable du Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochemie expérimentale et quantitative (LAMHEQ) pour un mandat de trois (3) ans du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.8. Renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT) et nomination d'une nouvelle direction**

**RÉSOLUTION CAD-13792**

**Renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT) et nomination de Philippe Boigey à titre de directeur**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation et la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;
- ATTENDU** la résolution CAD-13073 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT);
- ATTENDU** la demande de renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT);
- ATTENDU** l'avis favorable du Comité d'évaluation;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences économiques et administratives;
- ATTENDU** la résolution CERC-9164 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT) et nomination de Philippe Boigey à titre de directeur;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT) pour une période de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- DE** nommer le professeur Philippe Boigey à titre de directeur de la Revue Organisations et Territoires (OT) pour un mandat de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.9. Renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina et du mandat de la direction**

**RÉSOLUTION CAD-13793**

**Renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina et nomination d'Éric Jean à titre de directeur**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation et la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;
- ATTENDU** la résolution CAD-13074 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Revue Ad machina;
- ATTENDU** la demande de renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina;
- ATTENDU** l'avis favorable du Comité d'évaluation;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences économiques et administratives;
- ATTENDU** la résolution CERC-9165 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina et nomination d'Éric Jean à titre de directeur;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler l'accréditation de la Revue Ad machina pour une période de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- DE** nommer le professeur Éric Jean à titre de directeur de la Revue Ad machina pour un mandat de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.1.10. Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI)**

**RÉSOLUTION CAD-13794**

**Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'accréditation des unités de recherche ou de recherche-crétation;
- ATTENDU** les résolutions CAD-4737 et CAD-6251 du conseil d'administration relatives à la création du Groupe de recherche en informatique (GRI);
- ATTENDU** la demande de renouvellement du Groupe de recherche en informatique (GRI);
- ATTENDU** l'avis favorable du Comité d'évaluation;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la recommandation de la doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation;
- ATTENDU** la résolution CERC-9166 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI) pour une période de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

**5.1.11. Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)**

**RÉSOLUTION CAD-13795**

**Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'accréditation des unités de recherche ou de recherche-crédation;
- ATTENDU** la résolution CAD-4368 du conseil d'administration relative à la création du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS);
- ATTENDU** la demande de renouvellement du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS);
- ATTENDU** l'avis favorable du Comité d'évaluation;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;
- ATTENDU** la résolution CERC-9167 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS) pour une période de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

**5.1.12. Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)**

**RÉSOLUTION CAD-13796**

**Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'accréditation des unités de recherche ou de recherche-création;
- ATTENDU** la résolution CAD-3225 du conseil d'administration relative à la création du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR);
- ATTENDU** la demande de renouvellement du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR);
- ATTENDU** l'avis favorable du Comité d'évaluation;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** la résolution CERC-9168 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** renouveler l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR) pour une période de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

**5.1.13. Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)**

**RÉSOLUTION CAD-13797**

**Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'accréditation des unités de recherche ou de recherche-crétation;
- ATTENDU** la résolution CAD-10074 du conseil d'administration relative à la création du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau);
- ATTENDU** la demande de renouvellement du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau);
- ATTENDU** l'avis favorable du Comité d'évaluation;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;
- ATTENDU** la résolution CERC-9169 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau) pour une période de trois ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

**5.1.14. Révision du Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC)**

**RÉSOLUTION CAD-13798**

**Révision du Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** les travaux de révision du Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation relatifs au Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC);
- ATTENDU** la recommandation de la doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation;
- ATTENDU** la résolution CERC-9170 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la révision du Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter le Programme de soutien au développement de la recherche et de la création révisé, tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- DE** mandater la doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation pour assurer la cohérence entre le Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC) révisé, les formulaires de demande de chacun des volets du programme et la politique applicable et, le cas échéant, procéder aux ajustements nécessaires.

## 5.2. Études

### 5.2.1. Modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735) en vue de l'intégration de la base Études hors Québec

#### RÉSOLUTION CAD-13799

Modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735);
- ATTENDU** la résolution CUEA-2026-02-20-02 de l'Unité d'enseignement en arts;
- ATTENDU** la résolution CERC-9171 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'automne 2026.

**5.2.2. Modification majeure du Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724) en vue de l'intégration de la base Études hors Québec**

**RÉSOLUTION CAD-13800**

Modification majeure du Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724);
- ATTENDU** la résolution 2026-01 de l'Unité d'enseignement en sciences des sociétés et des territoires;
- ATTENDU** la résolution CERC-9172 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification majeure du Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'automne 2026.

### **5.3. Affaires départementales**

#### **5.3.1. Renouvellement de mandat de la direction du Département des sciences appliquées (DSA)**

##### **RÉSOLUTION CAD-13801**

Renouvellement de Yasar Kocaefe à la direction du Département des sciences appliquées (DSA)

**ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** l'article 1.33 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de département;

**ATTENDU** la résolution CERC-9173 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Yasar Kocaefe à la direction du Département des sciences appliquées (DSA);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer Yasar Kocaefe à la direction du Département des sciences appliquées (DSA) pour une période de deux (2) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2028.

#### **5.3.2. Nomination d'une direction au Département de la création 3D et du design numérique (D3DN)**

##### **RÉSOLUTION CAD-13802**

Nomination de François Lord à la direction du Département de la création 3D et du design numérique (D3DN)

**ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** l'article 1.33 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de département;

**ATTENDU** la résolution CERC-9174 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de François Lord à la direction du Département de la création 3D et du design numérique (D3DN);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer François Lord à la direction du Département de création 3D et de design numérique (D3DN) pour une période de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

**5.3.3. Nomination d'une direction au Département des sciences fondamentales (DSF)**

**RÉSOLUTION CAD-13803**

**Nomination de Pascal Sirois à la direction du Département des sciences fondamentales**

**ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** l'article 1.33 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de département;

**ATTENDU** la résolution CERC-9175 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Pascal Sirois à la direction du Département des sciences fondamentales ;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer Pascal Sirois à la direction du Département des sciences fondamentales (DSF) pour une période de trois (3) ans du 1er juillet 2026 au 31 mai 2029.

**5.3.4. Nomination d'une direction au Département des sciences de l'éducation (DSÉ)**

Patrick Giroux se retire durant ce point.

**RÉSOLUTION CAD-13804**

**Nomination de Patrick Giroux à la direction du Département des sciences de l'éducation**

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.33 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de département;
- ATTENDU** la résolution CERC-9176 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Patrick Giroux à la direction du Département des sciences de l'éducation;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Patrick Giroux à la direction du Département des sciences de l'éducation (DSÉ) pour une période de trois (3) ans du 1er août 2026 au 31 mai 2029.

**5.3.5. Nomination d'une direction à la Clinique universitaire d'orthopédagogie (CUO)**

**RÉSOLUTION CAD-13805**

**Nomination d'Élisabeth Boily à la direction de la Clinique universitaire en orthopédagogie (CUO)**

- ATTENDU** l'article 7 du Règlement relatif aux unités administratives et pédagogiques et au soutien aux activités d'enseignement;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et au renouvellement d'une clinique universitaire et à son mode de fonctionnement;
- ATTENDU** la résolution DSE252657 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation;

**ATTENDU** la résolution CERC-9177 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination d'Élisabeth Boily à la direction de la Clinique universitaire en orthopédagogie (CUO);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer Élisabeth Boily à la direction de la Clinique universitaire en orthopédagogie (CUO) pour un mandat d'une durée de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

#### **5.4. Affaires corporatives**

##### **5.4.1. Renouvellement de mandat d'un membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CER-UQAC)**

###### **RÉSOLUTION CAD-13806**

###### **Renouvellement du mandat de Pascal Gauthier au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)**

**ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains;

**ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;

**ATTENDU** la résolution 171-7B du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains relative au renouvellement du mandat de Pascal Gauthier – membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CER-UQAC) à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** renouveler le mandat de Pascal Gauthier en tant que membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CER-UQAC) à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat pour un mandat d'un (1) an du 22 mai 2026 au 21 mai 2027.

**5.4.2. Nomination d'un membre à la Commission des études, de la recherche et de la création**

**RÉSOLUTION CAD-13807**

Nomination de Lionel Ripoll à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création

**ATTENDU** l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

**ATTENDU** l'article 2.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne de l'UQAC;

**ATTENDU** l'annexe I « Processus de désignation de personnes professeures à titre de membres des organismes statutaires de l'UQAC » de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne de l'UQAC;

**ATTENDU** le rapport de la secrétaire générale relatif au processus de désignation d'une personne professeure à la Commission des études, de la recherche et de la création;

**ATTENDU** la recommandation de la secrétaire générale;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer Lionel Ripoll, professeur au Département des sciences fondamentales, à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création, pour un premier mandat de deux (2) ans du 29 avril 2026 au 28 avril 2028.

**6. Affaires administratives et ressources**

**6.1. Dossier d'affaires pour l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management | CRM)**

Dominic Bérubé, directeur des ressources financières, Denis Boudreault, architecte d'intégration de la firme Transition, et Michelle Verreault, conseillère-cadre à la gestion des ressources informationnelles à la Direction des ressources informationnelles, se joignent à la rencontre.

Michelle Verreault présente le dossier d'affaires relatif à l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management | CRM). Les membres sont appelés à approuver ce dossier et à autoriser le dépôt au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin d'obtenir le feu vert pour passer à la phase d'exécution.

Elle rappelle que l'Université ne dispose actuellement d'aucun système CRM et que les données relatives aux clientèles sont dispersées, ce qui limite le suivi, la coordination et la prise de décision. Le projet vise donc essentiellement à centraliser l'information, à optimiser les processus de recrutement et de communication et à offrir une meilleure vision intégrée du parcours étudiant. L'initiative cible deux réalités institutionnelles distinctes :

- le recrutement des personnes étudiantes pour les programmes crédités, menant à une admission officielle et à une inscription dans le système de gestion des études (SGDÉ);
- le processus complet du recrutement à l'attestation de réussite, en passant par l'inscription et le paiement pour les personnes apprenantes des formations non créditées, pris en charge par la Formation continue et géré en dehors du SGDÉ.

Le projet s'échelonnait sur une période d'environ 36 mois, avec une mise en œuvre complète prévue d'ici le 30 novembre 2028, pour un coût total d'environ 3 M\$. Les bénéfices anticipés incluent des retombées tangibles (gains d'efficacité, augmentation des inscriptions, amélioration de la rétention) et intangibles (meilleure qualité des données, services améliorés, vision consolidée des clientèles). Le bénéfice net est évalué à environ 500 000 \$ après cinq ans d'exploitation. La gouvernance du projet prévoit entre autres un comité de suivi, un mécanisme de reddition de comptes au comité d'audit et un suivi des bénéfices via de tableaux de bord.

Les membres émettent deux préoccupations principales. D'une part, ils soulignent les enjeux liés à la gestion du changement dans un contexte où le CRM viendra s'ajouter à un environnement technologique déjà chargé. Ils insistent sur l'importance d'un accompagnement adéquat, par exemple en matière de formation et de préparation du personnel. D'autre part, ils manifestent des inquiétudes quant aux risques de dépassements des coûts.

À ces commentaires, il est précisé qu'une stratégie détaillée de communication, de formation et de transition des rôles sera élaborée, en concertation avec les syndicats, et ce, dès que la solution logicielle retenue sera connue. Par ailleurs, des mesures de mitigation des risques, incluant des marges de contingences, ont été prévues. Les exigences d'intégration avec les systèmes existants seront également clairement définies dans le cadre de l'appel d'offres.

En conclusion, les membres conviennent que, malgré les préoccupations soulevées, le coût de l'inaction serait supérieur compte tenu des enjeux actuels en matière de gestion des données et de recrutement.

Dominic Bérubé, Denis Boudreault et Michelle Verreault quittent l'assemblée et la résolution suivante est adoptée :

### **RÉSOLUTION CAD-13808**

#### **Dossier d'affaires pour l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management | CRM)**

- ATTENDU** la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI);
- ATTENDU** le dossier d'affaires pour l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management | CRM) présenté en séance;
- ATTENDU** qu'en raison de l'envergure du projet, un processus d'approbation doit avoir lieu;
- ATTENDU** que le ministère de l'Enseignement supérieur exige que le dossier d'affaires soit approuvé par le conseil d'administration avant de passer à la phase d'exécution;
- ATTENDU** l'avis du Comité d'audit;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver le dossier d'affaires pour l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management | CRM);
- D'** autoriser le dépôt des documents au dirigeant de l'information du ministère de l'Enseignement supérieur.

#### **6.2. Budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs pour l'année 2026-2027**

Pierre Ouellet, directeur des ressources humaines, et Dominic Bérubé se joignent à la rencontre.

Le directeur des ressources humaines débute en présentant le plan des effectifs, en précisant qu'il s'inscrit dans un contexte de rigueur budgétaire, caractérisé notamment par un gel d'embauche partiel et l'absence de création de nouveaux postes. L'approche retenue repose sur un important remaniement du parc de postes, impliquant des transformations et des réallocations en fonction des besoins organisationnels. Il souligne que plusieurs ajustements découlent de l'application des conventions collectives, lesquelles prévoient l'affichage d'un poste après un certain délai (12 mois pour le Syndicat canadien de la fonction publique de l'UQAC (SCFP-UQAC) et 24 mois pour le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'UQAC (SPP-UQAC)). Cette situation a entraîné un nombre élevé de griefs et requis l'analyse des différentes avenues pour y répondre. Cinq options ont été identifiées:

- la fin de certains contrats;
- des ententes particulières avec les syndicats;
- la réallocation de postes existants;
- l'octroi de statuts de sécurité d'emploi sans création de postes;
- et, en dernier recours, la création de postes.

Pierre Ouellet annonce qu'aucun nouveau poste n'a été créé. Toutefois, quatre sécurités d'emploi ont été accordées et douze personnes sont passées d'un statut temporaire à un statut régulier. Il mentionne la mise en place de mesures visant à accroître la sécurité d'emploi, par exemple la création d'« équipe volante », permettant d'assurer du travail sans rattachement à un poste spécifique. Par ailleurs, plusieurs transformations de postes sont réalisées dans les différents secteurs afin de stabiliser les équipes et mieux répondre aux besoins opérationnels. Environ une quarantaine de contrats en surcroît ont aussi été reconduits, généralement jusqu'à l'automne 2026, dans l'attente du budget révisé.

Il présente ensuite certains ajouts ciblés, dont la création d'un poste de protecteur universitaire et d'un poste d'intervenant en prévention. Il est anticipé que le protecteur universitaire contribuera à réduire les dépenses liées aux enquêtes externes et que son financement proviendra en grande partie de ces économies. Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité de l'adoption de l'approche de tolérance zéro et de la révision de la politique sur le respect de la personne, adoptées par le conseil d'administration en février dernier. Ces postes relèveront d'un futur Bureau du respect de la personne, qui relèvera directement du conseil d'administration afin d'en garantir l'indépendance.

Dominic Bérubé présente ensuite les hypothèses budgétaires. Celles-ci reposent sur une diminution anticipée des effectifs étudiants internationaux et en double diplomation, partiellement compensée par une légère hausse du nombre d'étudiants québécois. À ce stade-ci, le budget prévoit un déficit d'environ 3 M\$, qui devra être ajusté à l'automne lorsque les effectifs réels seront connus. Il rappelle à cet égard que le budget révisé d'octobre est généralement plus représentatif de la situation financière, bien qu'un dépôt du budget soit exigé par le gouvernement en mai. Il précise également que ce scénario s'inscrit dans un contexte d'incertitude marqué, notamment en raison des règles budgétaires ministérielles encore inconnues et de l'évolution de la situation politique. Le directeur des ressources financières met en évidence les éléments suivants :

- une augmentation de la masse salariale, notamment chez le personnel enseignant et les chargés de cours;
- une hausse de 87 activités d'enseignement, dont le chiffre sera assurément différent au budget révisé, particulièrement si l'hypothèse de la baisse d'effectifs étudiants se concrétise;
- une diminution de certaines dépenses, notamment les bourses associées à la double diplomation et les investissements en mobilier et équipements;
- la poursuite du gel d'embauche, avec un mécanisme d'analyse des besoins essentiels.

Le vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim insiste sur le manque de prévisibilité, attribuable aux incertitudes entourant les règles budgétaires, à la difficulté à quantifier la baisse des effectifs étudiants et aux élections générales provinciales du 5 octobre prochain, susceptible de modifier la situation politique.

En conclusion, le directeur des ressources financières mentionne que 61 mesures d'optimisation ont été identifiées, dont 45 ont déjà produit des résultats. Étant donné que les mesures les plus rapides et efficaces ont été mises en œuvre en priorité, tandis que celles à plus long terme produiront un résultat ultérieurement, l'exercice financier 2026-2027 est considéré comme une année charnière.

Les membres s'informent sur les variations de certains chiffres, par exemple les honoraires professionnels et des frais de déplacement et de séjour.

Pierre Ouellet et Dominic Bérubé quittent l'assemblée et la résolution qui suit est adoptée :

**RÉSOLUTION CAD-13809**

**Budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027**

- ATTENDU** l'article 44 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** le Règlement général 4 de l'Université du Québec « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires financières de l'UQAC;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux ressources humaines de l'UQAC;
- ATTENDU** les consultations effectuées à l'occasion de l'élaboration du budget initial du fonds de fonctionnement et du plan des effectifs pour l'année 2026-2027;
- ATTENDU** le rapport déposé par la Direction des ressources financières et la Direction des ressources humaines;
- ATTENDU** l'avis du Comité d'audit;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter le budget initial du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027, tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- D'** adopter le plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027, tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

### **6.3. Prévisions budgétaires 2026-2027 | formulaire prescrit du ministère de l'Enseignement supérieur**

Dominic Bérubé, directeur des ressources financières, se joint à nouveau à la rencontre et explique que le MES demande à ce que les prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement fassent l'objet d'un résumé d'une page, lequel doit être approuvé par le conseil d'administration.

Un membre fait remarquer que les chiffres du formulaire sont différents de ceux présentés au point précédent.

Dominic Bérubé confirme que c'est le cas et que les différences s'expliquent par des normes de présentation comptable différentes.

Les membres acceptent la résolution qui suit :

#### **RÉSOLUTION CAD-13810**

#### **Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027**

**ATTENDU** l'article 4.2.2 des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec;

**ATTENDU** le formulaire prescrit par le ministère de l'Enseignement supérieur;

**ATTENDU** les informations extraites du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi et colligées par la Direction des ressources financières;

**ATTENDU** l'avis du Comité d'audit;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**D'** autoriser les prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027.

### **6.4. Marge de crédit autorisé 2026-2027**

Le directeur des ressources financières propose aux membres d'autoriser une demande de marge de crédit auprès de la Caisse Populaire Desjardins au montant de 24 M\$, à l'image de l'année précédente et compte tenu du déficit anticipé de 3 M\$.

Dominic Bérubé quitte l'assemblée et la résolution qui suit est prise :

### **RÉSOLUTION CAD-13811**

**Marge de crédit bancaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027**

- ATTENDU** les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** le Règlement général 4 de l'Université du Québec « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives de l'UQAC;
- ATTENDU** l'évaluation des besoins de trésorerie effectuée par la Direction des ressources financières pour l'année 2026-2027;
- ATTENDU** l'avis du Comité d'audit;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser une marge de crédit bancaire de vingt-quatre millions de dollars (24 000 000 \$) à être utilisée par l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'ensemble de ses fonds (fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisation) pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027 à la succursale suivante :
- Caisse Desjardins de Chicoutimi  
245, rue Racine Est  
Chicoutimi (Québec) G7H 2S4
- D'** autoriser Dominic Bérubé, directeur de la Direction des ressources financières, à signer tous les documents relatifs à ladite marge de crédit bancaire auprès de l'institution financière.

#### **6.5. Budget d'investissement préliminaire pour l'année 2026-2027 aux fins du plan quinquennal d'investissement (PQI)**

Frédéric Desgagné, directeur des infrastructures, se joint à la rencontre.

Le directeur des infrastructures présente le budget d'investissement préliminaire 2026-2027, élaboré dans le cadre du plan quinquennal d'investissement (PQI). Il rappelle que les projets inscrits au PQI font l'objet d'une révision annuelle afin de s'ajuster aux priorités institutionnelles et aux contraintes budgétaires. Pour l'exercice en cours, le budget a été établi selon une approche prudente et conservatrice, limitant ainsi la capacité d'intégrer de nouveaux projets. Le solde estimé des allocations non utilisées au 31 mars 2026 s'élève à environ 1,8 M\$, auquel s'ajoutent des allocations prévues de 964 718 \$ pour 2026-2027, pour un total d'environ 2,79 M\$. À cela s'ajoute une enveloppe dédiée à de nouvelles initiatives, notamment en matière d'efficacité énergétique, ce qui porte le niveau global d'investissement à un peu plus de 3,3 M\$.

Parmi les priorités identifiées, dans la continuité des travaux amorcés l'année précédente, figure un investissement d'environ 2 M\$ consacré à la conversion énergétique. Celui-ci comprend notamment l'optimisation des systèmes de contrôle du pavillon principal afin de mieux réguler la température (par exemple, en l'abaissant la nuit en période hivernale) dans un objectif de réduction de la consommation énergétique. S'ajoutent également la réfection de locaux d'enseignement, la rénovation de la bibliothèque ainsi que divers travaux de maintien d'actifs. Enfin, le projet majeur demeure la mise aux normes des façades du pavillon Principal (maçonnerie), auquel une enveloppe importante est allouée.

Les membres approuvent le PQI tel que présenté par l'adoption de la résolution qui suit :

**RÉSOLUTION CAD-13812**

**Budget d'investissement préliminaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI)**

- ATTENDU** l'article 44 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** le Règlement général 4 de l'Université du Québec « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives de l'UQAC;
- ATTENDU** l'avis du Comité d'audit;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver le budget d'investissement préliminaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI) tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

#### **6.6. Retrait de la Centrale de chauffage S.E.N.C.**

Le directeur des infrastructures présente ensuite le dossier relatif au retrait de l'UQAC de la Centrale de chauffage S.E.N.C. (la Centrale). L'UQAC a intégré la Centrale en 1998 afin de chauffer certains de ses pavillons à la vapeur. Au fil des années, des projets de conversion énergétique entièrement subventionnés ont permis de réduire progressivement la dépendance de l'Université à la vapeur produite par la Centrale. En 2015, les pavillons principaux ont été débranchés, puis des travaux similaires ont été réalisés pour le Grand Séminaire. Ces conversions ont été concluantes et ont généré des économies appréciables. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025, l'UQAC n'utilise plus du tout la vapeur de la Centrale, ce qui amène l'Université à formaliser son retrait comme sociétaire. Frédéric Desgagné explique que, de surcroît, les installations de la Centrale sont aujourd'hui désuètes et que le contexte global (tel que la diminution du nombre de sociétaires) milite en faveur d'un retrait. Sur le plan financier, la valeur de la part sociale de l'UQAC s'élève à 13 849 \$, alors que la portion du passif attribuable est de 129 260 \$, ce qui entraîne une valeur nette négative. Ainsi, conformément à la convention de rachat, l'UQAC devra déboursier un montant de 115 412 \$ afin de régulariser son retrait de la société.

Frédéric Desgagné quitte l'assemblée et la résolution suivante est acceptée :

#### **RÉSOLUTION CAD-13813**

#### **Retrait de la Centrale de chauffage S.E.N.C.**

- ATTENDU** que l'UQAC est sociétaire de la Centrale de chauffage S.E.N.C. depuis 1998;
- ATTENDU** que l'UQAC n'utilise plus la vapeur pour alimenter ses pavillons depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025 grâce à une conversion énergétique faite au cours des dernières années;
- ATTENDU** la volonté de l'UQAC de se retirer de la Centrale de chauffage S.E.N.C.;
- ATTENDU** que la Centrale de chauffage S.E.N.C. accepte de racheter la totalité de la part sociale de son capital détenue par l'UQAC;
- ATTENDU** que la part sociale de l'UQAC correspond à une valeur négative de 115 412 \$;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D' approuver le retrait de l'UQAC comme sociétaire de la Centrale de chauffage S.E.N.C.;
- D' autoriser la négociation et la signature de la convention de rachat de la part sociale entre l'UQAC et la Centrale de chauffage S.E.N.C. par les représentants dûment autorisés à cette fin conformément à la Politique relative à la validation juridique, à l'autorisation et à la signature des contrats telle qu'annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- D' autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature de ladite convention de rachat.

## **7. Recherche, création et innovation**

### **7.1. Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2026-2029**

Le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation demande une autorisation de signature pour une entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2026-2029. Il précise que, conformément à la *Politique relative à la validation juridique, à l'autorisation et à la signature des contrats*, une telle autorisation n'aurait normalement pas été requise considérant que la contribution financière de l'Université s'élève à 15 000 \$, soit sous le seuil nécessitant une autorisation spécifique. Un des partenaires à l'entente exige toutefois une résolution.

Les membres approuvent donc la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION CAD-13814**

#### **Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2026-2029**

- ATTENDU** que l'UQAC désire adhérer à l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2026-2029;
- ATTENDU** que le développement du secteur bioalimentaire est une priorité pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- ATTENDU** l'engagement des acteurs du secteur agroalimentaire autour d'une vision commune de développement permet d'accroître les retombées pour le secteur;
- ATTENDU** que la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean agit à titre de fiduciaire et de coordonnateur de l'Entente sectorielle;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Andréa Magnon, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** confirmer la participation financière de l'UQAC à l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2026-2029 en versant 5 000 \$ pour l'exercice 2026-2027, 5 000 \$ pour 2027-2028 et 5 000 \$ pour 2028-2029;
- DE** verser ces sommes à la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, fiduciaire et coordonnateur de l'Entente sectorielle;
- D'** autoriser Ghislain Samson, recteur, à signer l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire 2026-2029 et tout document afférent.

## 7.2. Lumière sur la recherche et la création | pour information

Le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation met en lumière les projets suivants, les personnes chercheuses responsables ainsi que les sommes impliquées :

| Chercheurs responsables                             | Titre du projet                                                                                                                                                         | Sommes impliquées |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Sergio Rossi                                        | Évaluation de l'état de santé du couvert forestier par télédétection radar pour la planification des coupes lors d'une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette | 540 000 \$        |
| Maxime Paré                                         | Plastique dans les sols recouverts de paillis de plastique oxo-biodégradable: État de la situation et détermination des seuils agronomiques                             | 269 503 \$        |
| Maria-Camila Londono Aristizabal<br>Élisabeth Jacob | Outiller les SGEE pour de meilleures observations au quotidien                                                                                                          | 112 500 \$        |

Il souligne également neuf projets qui ont obtenu une subvention à la découverte du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), dont trois ont également obtenu le supplément « tremplin à la découverte » en plus de leur subvention.

En terminant, le vice-recteur est fier d'annoncer certains financements en sciences humaines : la demande Savoir de la professeure Ève Pouliot a reçu un financement de 423 000 \$, le projet du professeur Jorge Frozzini a reçu un financement de 300 000 \$ et le colloque Transition culturelle et réconciliation a reçu un montant de 50 000 \$ pour la tenue de l'événement en juin.

## 8. Études, formation et réussite

### 8.1. Embauche d'une personne professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales (DSHS)

Salmata Ouedraogo, doyenne du développement académique et départemental, se joint à la rencontre.

Elle commence par présenter la demande d'embauche de Mélanie Ederer à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales pour un premier contrat du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 juin 2028.

La résolution suivante est acceptée :

#### **RÉSOLUTION CAD-13815**

#### **Embauche de Mélanie Ederer à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales**

- ATTENDU** l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-13340 du conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeurs 2025-2026;
- ATTENDU** la résolution DSHS-20260410-02 de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** que son embauche est conditionnelle au dépôt de sa thèse avant la date de son entrée en poste;
- ATTENDU** l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** embaucher Mélanie Ederer à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales pour un premier contrat du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 juin 2028, et ce, conditionnellement au dépôt de sa thèse avant la date de son entrée en poste;
- DE** stipuler que l'octroi de la permanence ne pourra lui être accordée qu'à la condition de l'obtention de son diplôme de doctorat.

### **8.2. Embauche d'une personne professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales (DSHS) | campus de Sept-Îles**

La doyenne du développement académique et départemental présente ensuite la demande d'embauche de Johanne Thomson-Sweeny à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales. Cette dernière enseignera majoritairement au campus de Sept-Îles. Son premier contrat est prévu du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 juin 2028.

La résolution qui suit est adoptée :

#### **RÉSOLUTION CAD-13816**

Embauche de Johanne Thomson-Sweeny à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales pour le campus de Sept-Îles

- ATTENDU** l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-13443 du conseil d'administration relative à l'ouverture d'un poste de professeur régulier en travail social (campus de Sept-Îles);
- ATTENDU** la résolution DSHS-20260410-01 de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** embaucher Johanne Thompson-Sweeny à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales pour le campus de Sept-Îles pour un premier contrat du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 juin 2028.

### **8.3. Évaluation de personnes professeures régulières | 6 dossiers**

La doyenne du développement académique et départemental termine avec six dossiers d'évaluation de personnes professeures régulières non permanentes pour lesquelles il est recommandé de renouveler le contrat ou d'octroyer la permanence à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Salmata Ouedraogo quitte l'assemblée et la résolution ci-après est entérinée :

### **RÉSOLUTION CAD-13817**

#### **Évaluations de personnes professeures régulières non-permanentes au trimestre de l'hiver 2026**

- ATTENDU** l'article 8 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** les critères et la procédure des départements en ce qui a trait à l'évaluation des personnes professeures régulières non-permanentes;
- ATTENDU** les évaluations des personnes professeures régulières non-permanentes dont les noms apparaissent dans la présente résolution;
- ATTENDU** les résolutions du conseil d'administration relatives à l'engagement des personnes professeurs mentionnées dans la présente résolution et, le cas échéant, au renouvellement de leur contrat;
- ATTENDU** les résolutions des assemblées départementales pertinentes relatives aux évaluations des personnes professeures mentionnées dans la présente résolution;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Andréa Magnon, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** donner suite aux recommandations concernant l'évaluation des personnes professeures régulières non-permanentes au trimestre de l'hiver 2026 telles qu'apparaissant au tableau ci-bas :

| Nom                    | Département | Recommandation                                                                |
|------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Édith Breton           | DSF         | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028                 |
| Olivier Morissette     | DSF         | Renouvellement du contrat et acquisition de la permanence au 1er juillet 2026 |
| Rodrigue Ebata         | DSEA        | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028                 |
| Félix Alexandre Proulx | DSEA        | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028                 |
| Khalil Rhaeim          | DSEA        | Renouvellement du contrat et acquisition de la permanence au 1er juillet 2026 |
| Gabriel Dumouchel      | DSÉ         | Renouvellement du contrat et acquisition de la permanence au 1er juillet 2026 |

|                                |      |                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Camille Jutras Dupont          | DSÉ  | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028<br><br>L'octroi de sa permanence est expressément conditionnel à l'obtention du diplôme de doctorat |
| Julie Fortin                   | DSHS | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028                                                                                                     |
| Vincent Adoubi De Paul Adombi  | DSA  | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028                                                                                                     |
| Dominique Genna                | DSA  | Renouvellement du contrat et acquisition de la permanence au 1er juillet 2026                                                                                     |
| Fethi Meghnefi                 | DSA  | Renouvellement du contrat et acquisition de la permanence au 1er juillet 2026                                                                                     |
| Sorelle Audrey Kamkuimo Kengne | D3DN | Renouvellement du contrat du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028                                                                                                     |

#### **8.4. Promotion 2025-2026 des personnes professeures**

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite précise d'entrée de jeu que, conformément aux questions soulevées par des membres du CA ayant siégé l'an dernier, il prendra le temps d'expliquer le processus suivi. Il tient à souligner l'importance de cet exercice et le fait que les critères de promotion doivent être appliqués dans une perspective inclusive, reconnaissant la diversité des trajectoires de carrière et des contributions possibles. De façon imagée, il explique que pour chaque excellent chercheur, pour chaque excellent pédagogue, l'Université a besoin d'un excellent directeur de programmes, d'un excellent directeur de département, qui peuvent tous être éligibles à une promotion. Il présente ensuite quelques chiffres situant l'UQAC dans la moyenne du réseau de l'Université du Québec et des universités québécoises en matière de promotions avant d'offrir un survol des différentes étapes du processus :

- l'avis d'intention de déposer une demande de promotion doit être fait à la direction départementale avant le 15 juin;
- le dossier de promotion doit être soumis au département au plus tard le 30 septembre;
- une évaluation préalable par un comité d'évaluation départemental est réalisée, puis l'assemblée départementale doit émettre une recommandation à la lumière de celle du comité d'évaluation, et ce, avant le 30 octobre;
- si la recommandation est positive, le professeur doit transmettre son dossier au comité de promotion avant le 15 février.

Pour l'année 2025 2026, 22 dossiers ont été déposés au comité de promotion. Le comité a appliqué les critères de promotion révisés adoptés le 3 juin 2025 selon lesquels toutes les composantes de la tâche professorale sont équivalentes. Chaque membre du comité évalue individuellement les dossiers en pondérant les notes selon la pondération proposée par la personne professeure. Une note finale minimale de 30 est requise pour une promotion, tandis que pour le titre de professeur émérite, un seuil de 35 s'applique, avec minimalement un volet de la tâche avec une note de 40.

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite souligne qu'à compter de l'an prochain, les noms des personnes promues seront rendus publics et une manière de valoriser ces promotions sera mise en place.

Un membre exprime un inconfort à adopter la résolution relative à l'octroi des promotions alors que les noms des personnes concernées ne sont pas divulgués.

Il est convenu que la résolution fera l'objet d'une consultation électronique ultérieure, une fois que toutes les personnes professeuses concernées auront été avisées et que les noms pourront être communiqués.

La résolution qui suit est adoptée :

### **RÉSOLUTION CAD-13818**

#### **Rapport du Comité de promotion des professeures et professeurs pour l'année 2025-2026**

**ATTENDU** l'article 10 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la résolution CERC-9066 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'approbation des critères de promotion 2024-2027;

**ATTENDU** que les règles de procédure du Comité de promotion des professeures et professeurs 2020-2023 ont été reconduits et s'appliquaient aux demandes de promotion 2025-2026;

**ATTENDU** la résolution CERC-9113 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la formation du comité de promotion des professeures et professeurs de l'UQAC pour l'année 2025-2026;

**ATTENDU** la résolution CERC-9178 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au rapport du Comité de promotion des professeures et professeurs pour l'année 2025-2026;

**ATTENDU** le rapport présenté verbalement par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**D'** accepter le rapport du Comité de promotion des professeures et professeurs pour l'année 2025-2026, tel que présenté verbalement par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite.

## **9. Rectorat**

### **9.1. Médaille de l'UQAC**

Le recteur propose au conseil d'administration d'octroyer une septième médaille de l'UQAC, en plus des six autres autorisées en février dernier. Celle-ci vise à reconnaître Marjolaine Étienne, originaire de Mashteuiatsh et diplômée de l'UQAC, pour son engagement soutenu ainsi que les retombées significatives de son action au bénéfice des femmes et des communautés des Premières Nations.

Un membre fait remarquer que Marjolaine Étienne a mené des actions politiques pendant des années et que c'est très peu mentionné dans le dossier de candidature.

Après avoir reçu la confirmation que cet élément sera ajouté au dossier, les membres acceptent la résolution qui suit :

#### **RÉSOLUTION CAD-13819**

##### **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Marjolaine Étienne**

**ATTENDU** que l'attribution de distinctions honorifiques l'UQAC vise à reconnaître l'importance de célébrer et de récompenser les contributions exemplaires de ses membres et partenaires à la société, à la collectivité, aux domaines d'études et aux champs de recherche;

**ATTENDU** la volonté de remettre à Marjolaine Étienne une médaille de l'UQAC afin de souligner son parcours exceptionnel, son engagement soutenu ainsi que les retombées significatives de son action au bénéfice des femmes et des communautés des Premières Nations;

**ATTENDU** la recommandation du recteur;

Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**DE** remettre une médaille de l'UQAC à Marjolaine Étienne.

### **9.2. Nomination d'une personne vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources**

Le recteur est heureux d'annoncer qu'à la prochaine séance du conseil d'administration, il y aura une personne vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources qui présentera les points de ce Vice-rectorat. Avant d'annoncer le nom de cette personne, il fait état des étapes qui ont mené à la nomination :

- 28 octobre 2025 : le conseil d'administration compose le comité de sélection;
- 14 novembre 2025 : le comité de sélection se réunit une première fois afin de prendre connaissance de la *Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des cadres supérieurs*, de signer une déclaration solennelle et d'établir la description de poste;
- 12 décembre 2025 au 16 janvier 2026 : affichage du poste
- 23 janvier 2026 : le comité de sélection se rencontre une deuxième fois afin d'effectuer une préanalyse des candidatures. Le comité a alors choisi de prolonger l'affichage;

- jusqu'au 26 février 2026 : deuxième affichage du poste;
- 13 mars 2026 : le comité de sélection, lors de sa troisième rencontre, analyse les candidatures reçues afin d'en sélectionner certaines pour l'étape des entrevues. Le comité de sélection valide également le guide d'entrevue lors de cette rencontre;
- 10 avril 2026 : les entrevues sont tenues et les personnes candidates doivent répondre à 19 questions à l'intérieur de 75 minutes;
- semaine du 13 avril : des tests psychométriques ont lieu (panier de gestion, tests de personnalité, entrevue avec la psychologue organisationnelle)
- 21 avril 2026 : le comité de sélection se réunit une quatrième et dernière fois afin de recevoir les résultats des tests psychométriques.

Ainsi, c'est à l'unanimité que le comité de sélection recommande la nomination de Frédéric Desgagné à titre de vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources. Frédéric Desgagné est actuellement directeur des infrastructures et entrera en poste le 1<sup>er</sup> mai prochain.

La résolution suivante est prise :

#### **RÉSOLUTION CAD-13820**

##### **Nomination de Frédéric Desgagné à titre de vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources**

- ATTENDU** l'article 39 de la Loi sur l'Université du Québec relatif à la nomination des vice-recteurs;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement du mandat des cadres supérieurs de l'UQAC;
- ATTENDU** les résolutions CAD-13684 et CAD-13783 du conseil d'administration relatives à la formation du comité de sélection pour le choix d'une personne vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources;
- ATTENDU** le rapport du comité de sélection pour le choix d'une personne vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources;
- ATTENDU** la recommandation du recteur et président du comité de sélection;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Frédéric Desgagné à titre de vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable à son terme;
- DE** mandater le recteur pour fixer les conditions de travail de Frédéric Desgagné ainsi que la date de son entrée en fonction.

## **10. Période d'information**

### **10.1. Correspondances**

Seule la lettre annonçant une subvention dans le cadre de l'appel de projets 2025-2026 visant la reconfiguration de l'offre de formation fait l'objet d'un commentaire.

À ce commentaire, le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite confirme que tous les projets ne pourront pas être réalisés en même temps et qu'il faut envisager plusieurs années de développement.

### **10.2. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement supérieur**

Le recteur a déposé aux membres un rapport produit par l'UQAC sur l'état et les besoins de l'enseignement supérieur au Conseil supérieur de l'éducation.

### **10.3. Communications du recteur**

Le recteur annonce quelques partenariats et collaborations. D'abord, une entente est en cours d'élaboration avec une entreprise de la région d'Alma œuvrant en économie sociale (recyclage, friperie). Ensuite, une entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) est également en développement pour de la formation en cybersécurité et en intelligence artificielle; certains enjeux restent à préciser (plateforme, droits de propriété intellectuelle, mécanismes de suivi). Aussi, l'Université du Québec a reçu une délégation de partenaires belges (150 participants), qui a visité entre autres le campus de l'École-UQAC NAD. Le recteur a eu l'occasion d'y participer et de distribuer plusieurs cartes d'affaires. Finalement, une rencontre avec le maire Luc Boivin a permis d'amorcer des discussions visant à renforcer les liens entre l'UQAC, Ville de Saguenay, l'Hôpital de Chicoutimi et le Cégep de Chicoutimi, dans une perspective de création d'une cité de la santé, dont le nom est à préciser.

Autour du thème du financement, le recteur souligne l'annonce du ministre Éric Girard relativement à une promesse de financement de plusieurs millions de dollars pour le Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL), qui pourrait s'inscrire dans un projet plus large à la hauteur de 30 à 35 M\$. Il souligne le fait qu'il s'agit d'une promesse et que les sommes ne sont pas encore confirmées. Dans un autre ordre d'idée, il mentionne que la Fondation de l'UQAC (FUQAC) poursuit sa campagne de financement.

Au rang des événements institutionnels, MTL connecte 2026 aura lieu en octobre prochain. Du côté du Forum national sur la vérité et la réconciliation 2026, les inscriptions sont ouvertes et entre 250 et 280 participants sont espérés. Aussi, des remises de bourse sont prévues lors du gala ImagiNAD et au campus de Sept-Îles. Il revient sur l'évènement majeur des dernières semaines : la collation des grades. Celle-ci s'est déroulée avec succès, avec 1 524 diplômés et un très fort taux de participation. Les doctorats honoris causa ont été remis à Jean-François Lépine et Jeanne Blackburn, en plus de l'attribution de cinq médailles. Les gaz à effet de serre attribuables au déplacement des personnes étudiantes seront compensés par la plantation de 312 arbres. Il mentionne également au passage une journée de réflexion sur l'avenir des sciences humaines qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal les 2 et 3 novembre prochains.

Il annonce en vrac que :

- le suivi de la planification stratégique fera l'objet d'une présentation lors de la séance du conseil d'administration de juin prochain;
- le professeur Dominic Bizot a été élu au Conseil des études de l'UQ;
- que les restrictions liées aux quotas internationaux affectent les relations avec certains partenaires européens, notamment en France, ce qui a motivé une mission institutionnelle et gouvernementale récente.

En terminant, le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation rend compte de la progression de la demande de subvention au Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) pour laquelle le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) souhaite un dépôt d'ici la fin mai. Les travaux, menés notamment par Daniel Marceau et l'équipe du CURAL, ont atteint un stade intermédiaire; une version plus concrète est attendue sous peu. Une résolution du conseil d'administration sera requise ultérieurement.

## **11. Affaires diverses**

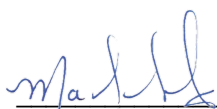
### **11.1. Séance extraordinaire pour l'avis relatif au renouvellement de Ghislain Samson à titre de recteur**

La séance extraordinaire initialement prévue afin de transmettre un avis relativement au renouvellement de Ghislain Samson à titre de recteur ayant été annulée en raison d'une panne de courant, un membre demande quelle sera la nouvelle date.

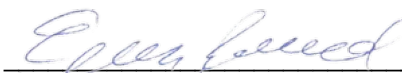
Le Secrétariat général est toujours en attente de disponibilité de la part de l'Université du Québec.

## **12. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 16h35.



Marie-Ève Gravel  
Présidente



Emily Bouchard  
Secrétaire de réunion

## Liste des annexes aux résolutions

|                  |                                                                                                                                                        |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Annexe 1</b>  | Renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT) et nomination de Philippe Boigey à titre de directeur                  |
| <b>Annexe 2</b>  | Renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina et nomination d'Éric Jean à titre de directeur                                                |
| <b>Annexe 3</b>  | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI)                                                                         |
| <b>Annexe 4</b>  | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)                                                |
| <b>Annexe 5</b>  | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)                                                          |
| <b>Annexe 6</b>  | Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)                                                                  |
| <b>Annexe 7</b>  | Révision du Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC)                                                            |
| <b>Annexe 8</b>  | Modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735)                                                  |
| <b>Annexe 9</b>  | Modification majeure du Programme court de 1er cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724)                                     |
| <b>Annexe 10</b> | Budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027                          |
| <b>Annexe 11</b> | Budget d'investissement préliminaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI) |
| <b>Annexe 12</b> | Retrait de la Centrale de chauffage S.E.N.C.                                                                                                           |